...ix-Tourcoing. 26 juin.
... maintiennent pleinement à la parité des cotes précédentes. — Anvers accuse de la fermeté.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 23 juin.

Le cours de l'or est à 379 0[0 piastres papier monnaie.

Kircheim U. Teck, 22 juin.

Au second jour de la foire aux laines le tout a été rapidement enlevé à des prix plus fermes. Laines moyennes bâtardes 103 à 110, fines laines 121 à 130 Rm.

Rostock, 22 juin.

Arrivages à la foire aux laines de cette année 2000 qtx. Lavage excellent. Affaires passablement actives et vers 11 heures le tout était vendu. Les prix ont flotté entre 101 et 117 Rm le qtal. La baisse sur les prix de l'an dernier est de 5 à 6 Rm. ... laines non lavées on a payé 36 à 43 Rm suivant qualité.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 26 juin.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Algérie ... b. Plata.

Marseille, 23 juin.

(Communiqué par M. B. Caune, courtier)

Le marché a été plus actif cette semaine, sans changement dans les cours qui restent toujours en faveur des acheteurs.

Khorassan 2e tonte B, fr. 1,40 ; Turkestan 2e tonte B L, 1,35 ; G C L, 1,12 1[2 ; Georgie B, 1,10 ; G c. 0,80 ; Mossoul B L, 1,40 ; Bagdad N, 1,55 ; Chypre B, 0,90 à 0,97 1[2 ; R, 0,82 1[2 ; N, G, 0,62 1[2 ; Caramanie N G, 0,75 à 0,77 1[2 ; Angora B S, 0,92 1[2 ; Orfa lavée B, 1,85 à 1,90 ; Alep lavée B, 1,75 ; B 2, 1,57 1[2 ; M B, 1,25 ; Oran-Nemours B S, 0,62 1[2 ; Alger-Boussada B S, 0,77 1[2 ; débris Kabyle Constantine, 0,65 ; Sousse lavée B, 2,10 ; Constantine pelade B, 1,35 ; Corse N, 0,65.

Stock : 27,794 balles.

(Communiqué par M. Sauerwein courtier)

La huitaine a été un peu plus active. D'une part la demande pour les Etats-Unis a l'air de prendre une meilleure tournure, et, d'autre part, nos détenteurs sont franchement à la vente aux cours établis.

On a payé : Georgie 1re tonte B à fr. 1,1.. ; Baddad lavées N... NZ, à fr. 1,50 ; Alep blanches lavées, de fr. 1,70 à 1,65 ; Alger blanche suint, à fr. 0,775 ; Oran, Nemours, 0,62 1[2 ; Chypre blanche suint, 0,97 1[2 ; Mossoul, couleurs, 0,90 ; Georgie 1re tonte GC, 0,89.

MARCHES DE CONSOMMATION

FRANCE

Reims, 23 juin 1894.

Les nouvelles d'Amérique ont impressionné favorablement notre marché, constate le *Bulletin Bi-Mensuel*.

Les affaires ont été actives cette quinzaine, dans tous les genres, et les prix s'en sont ressentis, surtout en peignés et en fils.

Peigné. — La meilleure tendance signalée il y a quinze jours s'est peu à peu accentuée, et une avance de 5 o[o s'obtient facilement aujourd'hui, surtout sur les peignés mérinos Australie et Plata, et les croisés fins.

Blousses. — Prix très fermes, tendance marquée en faveur des vendeurs.

Peignage. — Alimentation à peine suffisante pour gagner la prochaine vente de Londres.

Filature en laine peignée. — Il s'est traité d'abord d'importantes affaires, avec un peu de faveur puis les cotes se sont brusquement élevées à des prix que la fabrique ne saurait encore pratiquer.

Façon. — Alimentation assurée pour plusieurs mois; cours sensiblement meilleurs.

Filature en laine cardée. — La situation ne s'est pas encore modifiée.

Cachemires et mérinos. — Il s'est fait des affaires aux anciens cours, tant en stocks qu'à livrer. Aujourd'hui les fabricants refusent de s'engager davantage sans plus value.

Nouveautés en laine peignée. — Courant d'affaires normal.

Nouveautés. — La saison se fait dans des conditions moins favorables que d'habitude.

Flanelles. — Il s'est traité quelques petites affaires sans amélioration dans les prix.

REVUE ÉCONOMIQUE

Expéditions de fils de laine cardée et peignée par la Belgique

Vers la Grande-Bretagne

Semaines	Angleterre kil.	Ecosse kil.	Total kil
27 mai au 2 juin	19 087	72.791	91.678
3 au 9 juin	16.062	61.149	77.211
10 au 16 juin	32.753	66.198	98 951

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer danois " *Ansgar* ", a déchargé à Dunkerque : 1,628 ballots lin, 29 balles chanvre, 1,700 ballots tabac, 32 balles peaux, 800 tonnes avoines, de la soie de pour, etc, le tout importé de Russie pour nos régions.

Le steamer danois " *Waldemar* ", venant de Saint-Pétersbourg, où il charge actuellement du lin et du chanvre pour nos industriels du Nord, est attendu à Dunkerque dans les premiers jours de juillet.

Le steamer " *Absalon* ", porteur de lin, chanvre et tabac, est attendu de Liban à Dunkerque dans le courant de cette semaine.

Le steamer " *Alice* ", doit arriver incessamment de Cronstadt, à Dunkerque avec lins et chanvre.

Le steamer " *Ville-de-Lille* " est attendu cette semaine de Saint-Pétersbourg à Dunkerque avec diverses marchandises.

Le steamer " *Ville-de-Riposto* ", déchargeait le 25 courant à Dunkerque, des laines d'Algérie pour *Roubaix et Tourcoing*.

Le steamer " *Néra* " a transbordé du Havre à Dunkerque, le 25 courant des cotons et diverses marchandises.

Le steamer anglais " *Aara* " est attendu de Bombay à Dunkerque, vers le 5 juillet prochain, porteur de 2... balles coton et de diverses marchandises.

Le steamer " *Tarn* " est attendu à Dunkerque — à moins qu'il ne transborde au Havre — porteur de laines d'Algérie pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer " *Uruguay* " est présentement en charge à Buénos-Ayres où il embarque des laines pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer " *Santa-Fé* " ayant à bord 2,400 balles laine de Buénos Ayres pour Roubaix et Tourcoing, sera arrivé à Dunkerque lorsque paraîtront ces lignes.

Le steamer " *Dom Pédro* " ayant à bord 2,000 balles laines de Buénos-Ayres pour Roubaix et Tourcoing, est attendu à Dunkerque cette semaine.

Le steamer anglais " *Caxton* ", porteur d'environ 3,000 balles laine pour Roubaix et Tourcoing est attendu incessamment de Bahia-Blanco à Dunkerque.

Le steamer " *Cararellas* ", est attendu d'ici à la fin courant de Buénos-Ayres à Dunkerque, porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer anglais " *St.-Enoch* ", ayant à bord 4.. balles coton, etc, pour Roubaix et Tourcoing, est attendu dans le courant de juillet à Dunkerque.

Le steamer " *Wesmi h* " d'une portée de près de 10,000 tonnes, doit charger à Bombay — peut être pour Dunkerque.

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERC)

Liverpool, 26 juin, 1 h.

Ventes : 8.000 balles. Marché soutenu.

Juin	3 59/64	Nov-Décembre	4 00/64
Juin-Juillet	3 60/64	Décemb.-Janv.	4 01/64
Juillet-Août	3 60/64	Janv.-Février.	4 02/64
Août-Septemb.	3 61/64	Février-Mars.	4 03/64
Sept.-Octobre.	3 62/64	Avril	.../..
Oct-Novembre	3 63/64	Mai	.../...

Rouen, 23 juin.

Tissus et filés. — Les genres divers, cretonnes écrues, mouchoirs et doublures ont bénéficié de la présence d'acheteurs du dehors; mais la demande a principalement porté sur les indiennes meubles et les flanelles en tous genres, également commissionnées par l'intermédiaire des voyageurs. Les articles de réassortiment se ressentent de la persistance du mauvais temps.

L'Algérie entretint un bon courant d'affaires à prix toujours très fermes en raison des engagements antérieurs.

Les prix soutenus des cotons filés, justifiés par les livraisons en cours, ne subissent pas l'influence d'une tendance plus facile qu'accusent les cotes de la matière première.

Cotes du Lloyd Rouennais :

Cours des cotons filés, pendant la semaine : chaîne peignée n° 26, fr. ».» à 3,»»; chaîne Amérique double mèche, mule Jenny, n° 26, fr. 2,20 à 2,25 »[»; chaîne dévidée n° 26 première qualité dito, fr. »,»» 0[0 à 2,10 »[»; d. qual. cour. dito, fr. »,»» à 2,05 »[», trame dév. Amérique n° 26 : 1re q. : fr. »,»» à 2,10 »[» ; dito, qual. cour. fr. »,»» à 2,05 »[», chaîne bobine n° 20, 1re qu. fr. ,»»» »[» à 1,85; dito n° 20, qualité courante, fr. 1.80 à »,»» »[»; n° 14 : première qualité, fr. 1,75 à »,»» »[»; d. qualité cour. m. f. 1,70 »[» à »,»» »[»; canette n. 30, f. 1,85 à 1,90 »[»; d. n° 18, 1re ql., fr. »,»» à 1,80 »[»; d. n° 18, ql. c., fr. 1,70 »[» à 1,75 »[»; trame bonneterie qualité extra n° 16, fr. »,»» à »,»» d. 1re d. n. 16, fr. 1,90 »[» à »,»»; d. 2e n° 16, fr. 1,70 à 1,75 »[», trame Cocanada dévidée n° 12 et au-dessous, fr. 1,65 »[», à 1,70 »[»; canette 30 supérieure fr., »,»» à »,»».

Demande courante.

Manchester, 22 juin.

Il règne quelque demande pour shirtings, tissus légers et diverses spécialités pour l'Inde et quelques ordres ont été par-ci par-là enregistrés. On cite aussi quelques petites affaires exceptionnelles en sheetings et mexicans pour la Chine. Les autres marchés étrangers sont calmes et n'enlèvent généralement que de très petites quantités. Les filés sont soutenus en valeur avec demande modérée pour la consommation. Les filés en paquets pour l'exportation ne sont vendables qu'aux plus bas cours de la semaine.

Brême, 23 juin.

Bourse pour coton du 16 au 23 juin

Importé : 7,529 balles coton d'Amérique, ... balles des Indes et ,.... diverses. Total »,»»» balles.

Disposé : 8.825 balles coton d'Amérique, 691 balles des Indes et 194 diverses. Total, 9,710 balles.

Stock le 23 juin : 163,215 balles coton d'Amérique, 1059 balles des Indes et 5918 diverses. Total 171,192 balles.

Tendance : faible.

SOIES

Lyon, 22 juin.

La situation de notre marché a été véritablement inexplicable pendant une grande partie de la semaine. Certains détenteurs vendaient au-dessous du prix de revient des soies nouvelles. Les cours des articles ont mis les producteurs en légère perte. Au moment où on assurait ces affaires comme faites, les fileurs n'avaient fait aucune provision et n'étaient même pas renseignés exactement sur le coût des cocons.

Des nouvelles meilleures pour l'article, reçues de tous côtés, ont produit un mieux très accentué, depuis deux ou trois jours. Si l'abstention des commissionnaires en soieries se prolongeait, elle deviendrait incompréhensible car, aujourd'hui, tout le monde est fixé sur la récolte qui est telle qu'une baisse sur les cours semble impossible. Jusqu'à présent, c'est surtout la spéculation qui a *acheté et non les fileurs qui n'ont pas la moitié de* leur approvisionnement habituel.

On a fait en soies fines : Grège des Cévennes, 1er ordre, 10[12, fr. 41 à 42 ; Brousse 1er, 9[11, 58 : 2e, 16[22, 34 ; Syrie 2e 9[10, 36 à 37 ; Piémont 1, fr. 9 à 11 40. Les grèges de Chine sont peu demandées ; On a cité ; Tsatlées Montagne 4, fr. 21 50, à 22,25. Gold Kilin, 20,50 à 21 ; transactions peu nombreuses sur le Japon et Canton filature 2e ordre, 10 à 12, fr. 33 à 34 ; 2e, 12[15 fr., 34 à 35 ; Canton extra, 11 à 15 33 ; 2e ordre extra, 10 à 1228 50.

LIN, JUTE & CHANVRE

Gand, 22 juin.

Lins et étoupes : Contrairement à certains bruits la vente en lins de Russie reste calme; les détenteurs demandent cependant des prix plus fermes. En lins du pays le marché était insignifiant; presque pas d'apports, peu de demande et prix en baisse.

Les affaires en fils de lin sont vraiment désolantes; les fils d'étoupes sont encore demandés. Vente assez calme en fils de coton. — Demande très restreinte en toiles.

Dundée, 21 juin.

Lins. — Les prix que veulent payer les filateurs sont beaucoup au-dessous de ceux que les détenteurs peuvent accepter, aussi a-t-on conclu très peu d'affaires depuis le précédent avis. Le livrable est offert plus facilement, et bien que les prix soient nominalement sans changement, la tendance est en faveur des acheteurs. Les couronnes de Riga sont offertes de liv. st. 21 à 21,10 et pour les districts spéciaux de liv. st. 23 à 25; les Hoffs de liv. st. 23 à 23,10.

Jutes. — Affaires limitées aux stricts besoins des filateurs. Prix assez irréguliers. Quelques vendeurs demandent des prix fermes, tandis que d'autres sont plus désireux d'écouler leurs stocks, mais la tendance est plus facile et on doit coter 5s. à 7s 6d. au-dessous des prix de la semaine précédente. La nouvelle récolte est aussi plus offerte, mais les filateurs ne font rien ou peu de chose. Des avis très favorables continuent d'être reçus, et nous attendons une récolte prochaine et abondante.

La demande pour les fils de jute n'est nullement active, mais la réduction de la production permet aux filateurs de maintenir les cours. Il y a eu quelques nouveaux ordres placés pour l'Amérique du Sud et autres marchés étrangers. On annonce la suspension d'une nouvelle filature, dont le travail va être arrêté. Les acheteurs de fil de lin et d'étoupes ne prennent qu'au jour le jour ce qui leur est nécessaire, de sorte que les affaires sont très limitées. Filateurs et blanchisseurs se plaignent amèrement de la situation peu rémunératrice des affaires, la réduction de la production n'ayant ni amélioré la demande, ni affermi les prix.

Toiles. — La demande pour tous les genres a été très lente cette semaine, et avec la compétition qui existe pour obtenir des ordres, les fabricants ont grand'peine à maintenir les cours. Il est à espérer que le tarif des Etats-Unis sera bientôt établi ; nous aurons alors une meilleure demande pour ce pays et on réduira les stocks. La toile à voiles est calme avec prix sans changements.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 18 au 23 juin 1894

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nombre de lots	Totaux quot.
Lundi	89.822	19 005	7.017	4 328	»	79	121 172
Mardi	78.367	32 968	4 389	2.722	»	86	118 446
Mercredi	67.774	17.219	11 765	2.033	»	72	98 791
Jeudi	88 857	19 224	6 118	7.116	»	97	121.305
Vendredi	135.065	20.110	5 232	4.951	50	113	165.418
Samedi	97 011	27.865	1 590	1 098	»	93	127 572
	557.093	135.389	35 320	22 158	50	531	7 2.000

Conditionnements, 2.089 / : titrages, 95 : dégraissages, 14.

Le Directeur, ARTHUR BONTE

Condition publique de Reims

Du 19 au 24 juin 1893

Laines peignées . . . . 120.653 kil. 8

Du 18 au 23 juin 1894

Laines peignées. . . . . 201.813 kil. 6
» filées . . . . » .
Blousses . . . .
Numérotages. . . . .
Décreusages . . . .

Bureau central de Mesurage des Tissus de Reims

Mouvement du 18 au 23 juin 1894

TISSUS	NOMBRE DE PIÈCES
Mérinos, cachemires	706
Bolivards, flanelles	585
Robes	260
Draps	32
Manteaux	13
Gaufrés	2
Molletons	307
Jerseys	»
Divers	112
Pièces mesurées pour le compte des ouvriers tisseurs	1.707
Total	3.624

Le Directeur : G. CABANIS.

PARIS-LA-VILLETTE

25 juin.

Qualit	1re	2e	3e	Prix extrêmes	
Bœufs	1.80	1.58	1 48	1 38 à	1.92
Vaches	1.70	1.52	1.42	1 16	1.80
Taureaux	1.46	1.36	1.26	1.10	1 56
Veaux	2 00	1 80	1 40	1.30	2.05
Mouton	2.00	1 80	1.70	1.60	2 12
Porcs	1.86	1 84	1.76	1 50	1.90

Le Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX.
Imp Alfred REBOUX, 47, rue Neuve, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours du 26 Juin 1894

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	Roubaix-Tourcoing — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — Type unique — Cote précédente	Cote du jour	Roubaix-Tourcoing — Peignés d'Australie — Type A B — Cote précédente	Cote du jour	Leipzig (par télégraphe) — Type B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente (marks)	Cote du jour (marks)
Janvier	4.50	4.50	4.75	...	.....	.....
Février	4 475	4 525	....	....	....	....
Mars	.	4 60	....	....	....	....
Avril	4.575	....	....	....	.....	.....
Mai	....	4 65	....	....	.....	....
Juin	....	....	....	....	3 375	3.35
Juillet	4 35	4.35	4 60	....	3.375	3 35
Août	4 40	4 375	4 65	4.65	3.40	3.375
Septembre	4 40	4 40	....	4 675	3 425	3 40
Octobre	4 40	4 45	4 70	...	3.45	3.425
Novembre	4 425	4 475	4 70	...	3.475	3 45
Décembre	4 475	4.475	....	4 70	....	....

LAINES PEIGNÉES / LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	Laines peignées — Anvers (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres Allemand B — Cote précédente	Cote du jour	Laines brutes — Anvers (par télégraphe) — Suint de La Plata Type C — Cote précédente	Cote du jour	Laines brutes — Le Havre (par télégraphe) — Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour
Janvier	4 325	4.325	1.28	1.28	1.27	.....
Février	4.35	4 35	1.285	1.285	1.30	.....
Mars	4.375	4.375	4.29	1.29	1.31	.....
Avril	4.40	4.40	1 295	1 295	1 32	.....
Mai	....	.....	....	....	.....	.....
Juin	4.175	4 175	1 235	1 235	1 235	.....
Juillet	4.175	4 175	1.24	1 24	1.225	.....
Août	4.20	4.20	1.25	1 25	1 235	.....
Septembre	4.225	4 225	1 26	1.26	1.24	.....
Octobre	4 25	4 25	1.265	1.265	1.25	.....
Novembre	4 275	4 275	1 27	1.27	1 26	.....
Décembre	4 30	4 30	1.275	1.275	1 265	.....

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Tendance soutenue

Type unique
Juin ..... k. à ....
Juillet 5 000 » 4 325
» 55.000 » 4.35
» ..... » ....
Août 5 000 » 4 375
» ..... » ....
Septembre 25 000 » 4 40
» ..... » ....
Octobre 30 000 » 4 45
» ..... » ....
Novembre 25 000 » 4.475
» ..... » ....
Décembre 15.000 » 4.475
» ..... » ....
Janvier 30 000 » 4.50
» 15 000 » 4 525
Février 10.000 » 4 50
» 10 000 » 4.525

Type A B
Avril ..... » ....
Mars ..... » ....
Juillet ..... » ....
Août ..... » ....
Septembre 15 000 » 4 65
Octobre 5.000 » 4.675
Décembre ..... » ....

TOTAL 275.000 k.

ANVERS

Tendance ferme

Type B
Janvier 10 000 k à ....
Février 30.000 » ....
Mars ..... » ....
Avril ..... » ....
Mai ..... » ....
Juin ..... » ....
Juillet ..... » ....
Août 30.000 » ....
Septembre ..... » ....
Octobre ..... » ....
Novembre ..... » ....
Décembre 60 000 » ....

TOTAL 135.000 k.

En suint, on a traité .. balles.

LEIPZIG

Tendance ferme

TOTAL 30.000 k.

Extrait du journal « La Semaine » du 20 mai 1894

Les actionnaires de la *Prévoyance*, accidents, réunis en assemblée générale, le 16 mai, ont approuvé les comptes de l'exercice 1893, qui se résument par un bénéfice de 86,558 56 qui, ajoutés à 5,366 fr. reportés de l'exercice précédent, font un solde bénéficiaire disponible de 91,925 fr. qui ont été ainsi répartis :

A la réserve statutaire	17.311 71
Aux actionnaires	50 000 »
A l'administrateur délégué	1 .42. 69
Aux administrateurs	6 211 34
A reporter	5 979 46

Le portefeuille de la *Prévoyance* accidents de toute nature, s'accroît chaque année d'une somme importante de risques bien choisis; les primes encaissées au 31 décembre 1893 sont de 1,354,454, en augmentation de 155,599 sur celles de 1892.

En ajoutant les primes encaissées par la branche spéciale, si prospère, accidents de chevaux et voitures, qui s'élèvent à 1,144,095 fr., on a un total de recettes de 2,498,549 fr., supérieur de 190,344 fr. à celui de 1892.

Les sinistres se sont élevés à 834.942 fr.

En résumé, la situation de la *Prévoyance* est des plus satisfaisantes. Cette très honorable compagnie, parfaitement administrée est aujourd'hui notoirement estimée, et jouit à juste titre de la confiance générale.

Compte de profits et pertes

DÉBIT

Frais Généraux	175 192 74
Commission payées	243.279 95
— dues (Provision)	31 667 75
Participations aux Assurés, Employés, etc	14 225 97
Frais judiciaires	7 250 50
Réassureurs	28 980 57
Accidents payés	507.149 30
Accident dus (Provision)	187 792 80
Accidents réserve pour ceux en cours de règlement	120.000 »
Accidents, augmentation de la réserve pour rentes constituées	20 000 »
Réserve pour risques en cours (Augmentation)	25 000 »
Réserve spéciale (Augmentation)	80 000 5
Solde bénéficiaire	91 925 20
	1.532 564 78

CRÉDIT

Solde reporté de l'Exercice 1892		5.366 64
Produit des Fonds		32.744 64
Reprise de la Réserve faite en 1892, pour Accidents en cours de Règlement		150 000 »
Encaissements :		
Primes collectives à terme échu	781.085 20	
Primes individuelles et à forfait	457.503 15	
Primes bris de glaces	88.265 40	
		545.763 25
Primes réassureurs		27.604 65
		1.532.564 78

M. E. POUTRAIN, 61 bis, rue de Blanchemaille, à Roubaix, est sous-agent général pour Roubaix, Tourcoing, Lannoy, leurs cantons et la Belgique. 37769d

Annonces Légales

Etude de Mᵉ Aimé VAHE, notaire à Roubaix, rue Neuve, n° 43

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS POPULAIRES ROUBAISIENS

(Ecole de natation à eau chaude d'hiver et d'été)

CAPITAL SOCIAL 200.000 FRANCS

divisé en 400 actions DE 500 FRANCS

Siège social à Roubaix

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

I

STATUTS

Suivant acte reçu par Mᵉ VAHE, notaire à Roubaix, soussigné, le 30 décembre 1893, portant cette mention : « Enregistré à Roubaix, le » 5 janvier 1894, f° 9, c°ˢ 10 » et suivantes. Reçu : trois » francs ; décimes, soixante- » quinze centimes.

(Signé) : PAQUET.

Il a été établi les statuts d'une société anonyme, conformément aux lois des 24 juillet 1867 et 1er août 1893.

Cette société a pour objet de créer et exploiter à Roubaix :

1° Un établissement hydrothérapique, composé d'une école de natation à eau chaude d'hiver et d'été, d'un service de bains en baignoires, d'un service de bains à domicile; de salles de vapeur, sudation, massage, salle d'escrime, de gymnastique, et bains divers.

2° Pour le cas où la société ne pourrait se fournir en abondance de l'eau chaude industrielle de condensation pour alimenter les bains, elle aurait la faculté d'y adjoindre une station centrale d'éclairage électrique.

3° Tout ce qui se rattache aux dites exploitations comme fêtes nautiques, concours de natation, vente de lumière et de force électrique, etc.

La société a pris la dénomination de

BAINS POPULAIRES ROUBAISIENS

(Ecole de natation à eau chaude d'hiver et d'été)

Le siège social sera à Roubaix, dans l'établissement de bains exploité par la société, à moins que l'assemblée des actionnaires ou le Conseil d'administration n'en décide autrement. Provisoirement, il sera établi au bureau des travaux.

La durée de la société sera de trente années, qui ont commencé du jour de sa constitution définitive, 6 juin 1894.

Le fondateur a fait apport à la société de :

1° Les plans, études et travaux préparatoires ainsi que les documents réunis en vue de la société ;

2° Les avantages résultant des perfectionnements apportés par lui à la construction spéciale des bains et des lavoirs populaires ;

3° Et autres procédés qu'il a fait ou pourra faire breveter. (Cette partie de son apport ne concédera à la société qu'une jouissance limitée à la ville de Roubaix et pour son établissement).

En paiement des apports ci-dessus, le fondateur recevra une somme de *vingt cinq mille francs* en espèces.

Le fonds social est fixé à la somme de **deux cent mille francs**, divisé en 400 actions de 500 francs chacune, portant les nᵒˢ 1 à 400. *Elles sont toutes* souscrites et payables en numéraire.

Les actions seront au porteur; elles pourront être nominatives à la volonté du souscripteur et s'il en fait la demande.

La Société pourra émettre des obligations par les soins du Conseil d'administration dûment autorisé par l'assemblée des actionnaires, sauf ce qui sera dit ci-après.

La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et de cinq membres au plus, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration des biens et affaires de la Société.

Il passe tous traités et marchés, consent toutes locations, fait toutes acquisitions ou ventes d'immeubles, en détermine les conditions. — Il donne et autorise toutes quittances, tous désistements de droits, actions, *privilèges et hypothèques, donne* toutes mainlevées partielles ou définitives, avec ou sans paiement.

Le président du conseil ou, à son défaut, le membre qu'il délègue, représente en justice les intérêts de la société.

Le conseil peut, avec l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires, contracter tous emprunts par voie d'émission d'obligations ou autrement, avec ou sans garantie hypothécaire.

« Toutefois, dit l'article 26, » et par dérogation expresse » au paragraphe ci-dessus, » ainsi que cela a été prévu » art. 18, le Conseil pourra, » s'il le juge nécessaire, mais » pendant les trois premiè- » res années seulement, con- » tracter jusqu'à concurrence » de 250,000 francs, sans » l'autorisation de l'assem- » blée générale des action- » naires, des emprunts avec » ou sans hypothèque sur les » immeubles, terrains ou » constructions, matériel de » la société, ou créer des » obligations portant intérêts » avec ou sans amortisse- » ment, mais seulement en » vue d'acquérir un terrain, » pour en payer la valeur ou » pour achever ou entrepren- » dre des constructions, bâ- » timents ou autres, en vue » de l'exploitation des bains » et autres opérations pré- » vues par les statuts. »

Le Conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, soit membre du Conseil, soit actionnaire, ou même étrangère à la société.

Un fonds de réserve, composé d'un vingtième des bénéfices nets, a été constitué conformément à la loi.

Pour extrait conforme :
(Signé) A. VAHE.

II

Déclaration de souscription et de versement

Suivant acte reçu par ledit Mᵉ VAHE, le 16 mai 1894, portant cette mention : « Enregistré à Roubaix, le » 18 mai 1894, f° 44, c° 9. » Reçu : trois francs ; dé- » cimes, soixante-quinze cen- » times.

(Signé) PAQUET.

Le fondateur de la Société anonyme des *Bains populaires Roubaisiens* a déclaré que le capital de cette Société avait été entièrement souscrit, et qu'il avait été versé par chaque souscripteur une somme au moins égale au quart du montant des actions par lui souscrites.

Et il a représenté pour l'annexer à cet acte, une pièce contenant la liste nominative des souscripteurs et l'état des versements opérés.

Pour extrait :
(Signé) A. VAHE.

III

Première assemblée constitutive

Aux termes d'une délibération constatée suivant procès-verbal dressé par ledit Mᵉ Vahé, le 22 mai 1894, dont la minute porte cette mention : « Enregistré à Roubaix, le » 23 mai 1894 f° 53, c° 3. — » Reçu : trois francs; déci- » mes, soixante-quinze cen- » times.

(Signé) PAQUET.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme des *Bains populaires Roubaisiens*, après avoir pris connaissance : 1° Des statuts de la Société ; 2° De la déclaration du fondateur ; 3° et de la liste des souscripteurs et de l'état des versements;

1ᵉʳᵗ A reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement faite par le fondateur.

2ᵉⁿᵗ Et elle a nommé un commissaire choisi dans son sein, pour faire un rapport sur la valeur des apports en nature fait par le fondateur, et les avantages stipulés à son profit aux statuts.

Pour extrait :
(Signé) A. VAHE.

IV

Deuxième assemblée constitutive

Aux termes d'une délibération constatée suivant procès-verbal dressé par ledit Mᵉ Vahé le 6 juin 1894, dont la minute porte cette mention : « Enregistré à Roubaix, » le 15 juin 1894, folio 77, » case 6 Reçu : Quatre cents » francs ; décimes, cent » francs.

» (Signé) PAQUET. »

L'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme des *Bains populaires Roubaisiens*, après avoir entendu le rapport de son commissaire :

1ᵉʳᵗ A approuvé à l'unanimité les apports en nature faits à la *société par le fondateur, ainsi* que les attributions faites en représentation de ces apports, et les autres avantages stipulés aux statuts à son profit ;

2ᵉⁿᵗ A nommé, comme administrateurs, pour cinq ans :

1° M. Etienne MOTTE, filateur,

2° M. Oscar LEBURQUE-MAZET, *négociant*.

3° M. Louis QUINT, représentant;

Tous trois demeurant à Roubaix;

4° M. Eugène GIRON, ingénieur;

5° M. Edmond PHILIPPE, ingénieur;

Ces deux derniers demeurant à Lille.

Tous les sus-nommés, à l'exception de M. Leburque, ont de suite accepté ces fonctions.

3ᵉⁿᵗ A nommé, comme commissaire, pour le premier exercice social, M. Adolphe NEDONSEL, expert-comptable à Roubaix, qui a accepté;

4ᵉⁿᵗ A déclaré la société anonyme des *Bains populaires roubaisiens* définitivement constituée, toutes les formalités prescrites par la loi ayant été remplies ;

5ᵉⁿᵗ A émis le vœu :

« Que le pouvoir accordé » au Conseil d'administra- » tion par l'article 26 des » statuts d'emprunter, sans » *l'autorisation préalable de* » l'assemblée générale des » actionnaires, jusqu'à con- » currence de 250,000 francs, » soit restreint dans ce sens » que le Conseil d'adminis- » tration ne puisse emprun- » ter, sans ladite autorisa- » tion, que seulement à » concurrence de 125.000 » francs. »

Pour extrait :
(Signé) A. VAHE.

V

Acceptation par M. Leburque

Suivant acte reçu par ledit Mᵉ VAHE, le 9 juin 1894, portant cette mention : « Enregistré à Roubaix, le » 15 juin 1894, f° 77, c° 7. » Reçu : trois francs ; déci- » mes, soixante-quinze cen- » times. (Signé) PAQUET. »

M. Oscar LEBURQUE-MAZET, négociant, demeurant à Roubaix, a déclaré accepter les fonctions d'administrateur de la Société Anonyme des *Bains populaires Roubaisiens* qui lui ont été conférées.

Pour extrait :
(Signé) A. VAHE.

DÉPOT

Expéditions : 1° de l'acte contenant les statuts de la société; 2° de l'acte de déclaration de souscription et de versement et de la liste y annexée; 3° du procès-verbal de la première assemblée ; 4° du procès-verbal de la seconde assemblée ; 5° de l'acte contenant acceptation par M. Leburque, ont été déposées le 21 juin 1894 aux greffes du Tribunal de Commerce de Roubaix et de la justice de paix des cantons Est-Ouest de ladite ville.

Pour mention :
83134d (Signé) A. VAHE.

Etude de Mᵉ GHESQUIERES, notaire à Tourcoing, rue Saint-Jacques, 76.

D'un acte passé devant Mᵉ GHESQUIÈRE, notaire à Tourcoing, en présence de témoins le vingt-neuf mai huit cent quatre-vingt quatorze, portant cette mention :

Enregistré à Tourcoing le trente mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, folio 97, case 16; reçu pour société quatre cents francs; pour promesse de vente trois francs, décimes cent francs soixante-quinze centimes. Total cinq cent trois francs soixante-quinze centimes.

Signé : ROGIE.

Il résulte que :

M. Henri ROUSSEL, propriétaire demeurant à Tourcoing ;

Et M. Louis BONTE, cultivateur demeurant à Luingne.

Ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'une brasserie, sise à Tourcoing, rue du Brun-Pain, connue sous le nom de « Brasserie Saint-Eloi ».

La durée de la société a été fixée à dix années qui ont commencé à courir le premier mars mil huit cent quatre vingt-quatorze pour finir au premier mars mil neuf cent quatre, avec faculté pour chacun des associés de faire fin de société au premier mars mil huit cent quatre vingt-dix-neuf, moyennant par celui qui voudra user de cette faculté, de prévenir l'autre, part écrit, avant le premier juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Le siège de la société est établi à Tourcoing, rue du Brun-Pain, à la «Brasserie Saint-Eloi.»

La raison de commerce et la signature sociale sont :

ROUSSEL & BONTE

Chacun des associés aura le droit de gérer et administrer la Société et de signer pour elle, sans pouvoir faire usage de la signature si ce n'est pour les affaires de la société, auquel effet, tous billets, lettres de change et autres engagements, devront pour être valables et obliger la société, exprimer la cause pour laquelle ils seront souscrits, et sans qu'il puisse être contracté aucun emprunt ni donné aucun cautionnement sans le concours et la signature des deux associés.

Les découverts chez les banquiers ne pourront être considérés comme emprunts.

Les associés apporteront à la société, chacun par moitié, toutes les sommes nécessaires à la bonne marche des affaires.

Pour extrait conforme dudit acte, dont deux expéditions ont été déposées le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze. l'une au greffe du Tribunal de commerce de Tourcoing, et l'autre au greffe de la justice de paix du canton-Nord de la même ville

83121 Signé : GHESQUIÈRES.

Immeubles à vendre

MERVILLE (Nord)

A VENDRE

TRÈS BELLE ET VASTE

MAISON DE CAMPAGNE

de construction récente, avec véranda, parc et jardin potager en plein rapport, murailles, serre, dépendances se composant de remises, écurie, poulaillier, bûcher, salle à douches, machine à vapeur pour l'élévation des eaux et maison de jardinier. Le tout d'une contenance de plus d'un hectare.

Cette propriété est située sur la route d'Hazebrouck, à 15 minutes de Merville, à mi-chemin de la forêt de Nieppe.

S'adresser, pour renseignements, à Mᵉ LEGRAND, notaire à Merville. 37416

TERRAINS Bains de mer. Wimille-Wimereux. — 25,000 mètres terrains, contigus à la plage, pour villas, chalets, hôtels, à vendre. Prix modérés. Facilités de paiement. S'ad. à Mᵉ Dezaires, notaire à Boulogne-sur-Mer 84271—37220

Immeubles à louer

MAISON A louer, boulevard de Cambrai, 5, une superbe maison de rentier, fraîchement décorée, salle de bains. S'ad rue de l'Ermitage, 21, ou boulevard de Cambrai, 3. 37602—82516d

MAGASIN A louer partie de magasin pour laines ou cotons bruts, peignés et filés. S'ad. 48, rue des Champs, Roubaix. A la même adresse, camion col de cygne à vendre, utile pour brasseur. 83071—37743

Ventes diverses

Noyers et Osiers blancs à vendre

11 beaux noyers de 5 à 10 pieds de circonférence et 1,000 bottes d'osiers blancs première qualité. S'ad. chez M. L. Van de Perre, marchand de bois, à Tamise (Belgique). 37763—83140

PEIGNEUSES A vendre six peigneuses Schlumberger Delette, construction récente. Prix avantageux. Réponse au bureau du journal, aux initiales I. B. 82319—37470

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

EMPLOI Un homme marié, 42 ans, au courant de la fabrication des tissus Roubaix, Tourcoing, de la tenue des livres, apte aux voyages, désirerait emploi de gérant ou autre. Références supérieures. Réponse au bureau du journal, sous les initales T. A. 3772.—82979

EMPLOI Jeune Allemand, 22 ans élève de l'Ecole de commerce et tissage de Lyon, demande place dans la fabrication. Pas exigeant pour appointement. Ecrire à Pinkus, 5, quai Perrache, Lyon. 37694—82867

EMPLOYÉ Un homme établi, ayant fait pour son compte le négoce et la fabrication de tissus, désirerait emploi sérieux et stable, dans Roubaix ou Tourcoing. S'occuperait d'expédition ou réception, magasinier ou emploi analogue. Excellentes références. Réponse au bureau du journal, aux initiales T. L. L. 37399—82016

EMPLOYÉ On demande un employé sérieux, pour la réception et l'expédition des marchandises, laines peignées et filées et travail s'y rapportant. Bonnes références. Réponse au bureau du journal, aux init. J.C.M. 37718-82976

COMMANDITE Fabricant draperie, bien installé, pouvant justifier chiffre d'affaires, désire commanditaire avec 100,000 fr. L'intéressé aurait intérêts, bénéfices et emploi sérieux dans la maison. Réponse poste restante, Roubaix, aux lettres B. Y. 82882—37702

RECETTES Un monsieur très sérieux, ayant bonne garantie pécuniaire, désire s'occuper à faire des recettes en ville, pour une maison importante de la place. S'ad. rue de l'Ommelet, 103, Roubaix. 82971—37723

GOUVERNANTE Une personne instruite, d'un âge mûr, et pouvant fournir les meilleures références, demande place de dame de compagnie auprès d'une dame âgée ou de gouvernante chez monsieur veuf. Renseignements et adresse au bureau du journal, aux initiales A.D.M. 37608

AVIS DIVERS

DOUVRES

Pension de famille **anglaise** offerte aux jeunes gens désireux d'apprendre **l'anglais**. Prix modéré. Références en France. S'adresser à M. J. Barnstein Dover (Angleterre). 37344

DETTES Mme Romanie DEPOORTER, femme Louis VINCENT, surnommé Pirette, demeurant rue Fin de la Guerre, cour du Ballon, tient à informer le public qu'elle n'a contracté aucune dette. 83178—37773

DETTES NON-RECONNUES

Le sieur Emile PONTIER, demeurant rue Pierre Catteau, à Wattrelos, a le regret de prévenir le public, qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Marie LEMAN. 37771

ETABLISSEMENT DES BAINS
RUE SAINT-ANTOINE, ROUBAIX

Ouverture tous les jours de la semaine, de 5 heures du matin à 9 heures du soir. Les dimanches de 5 heures du matin à 1 heure.

RECOMMANDÉ : **BAIN HYGIÉNIQUE AROMATISÉ**, 0,90 centimes (service compris). **Service à domicile.**

Vélocipédistes !!
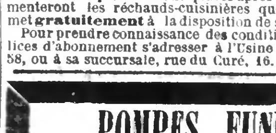
Achetez directement vos machines à la Maison R. VILLETTE
110, rue Nationale, LILLE
MOYENNANT FORTE REMISE
Bicyclette de luxe à Pneumatique depuis 375 francs
PLUS DE CREVAISON ! Protecteur TEXIER : 12 fr. la paire
97977—36986

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ÉCLAIRAGE, LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE

CUISINE AU GAZ

Pour favoriser l'emploi du gaz de chauffage pour la cuisine durant la saison d'été, époque pendant laquelle son usage est particulièrement commode, la Compagnie du gaz de Roubaix fera poser, par ses agents, sur la demande des intéressés, depuis ce jour jusqu'au 15 septembre prochain, des compteurs additionnels destinés **à marquer exclusivement** le gaz consommé pour le chauffage et qui se paie **quinze centimes** le mètre cube. Ces compteurs seront placés après ceux d'éclairage et alimenteront les réchauds-cuisinières que la Compagnie du Gaz met **gratuitement** à la disposition de ses clients.

Pour prendre connaissance des conditions et pour signer les polices d'abonnement s'adresser à l'Usine à Gaz, rue de Tourcoing 58, ou à sa succursale, rue du Curé, 16. 34393—7043

POMPES FUNÈBRES

COURTOT-UYTTENHOVE

Entrepreneur de l'Hôpital et des Hospices de la Ville de Roubaix

64-66, RUE DE L'ALOUETTE, 64-66, ROUBAIX

Corbillards de toutes classes, depuis 10 francs

Chapelle mortuaire avec luminaire compris, depuis 10 fr.

FABRIQUE DE CERCUEILS

plombés, zingués et capitonnés de tous prix

NOTA. — La Maison informe les familles qu'elle se charge, **sans déplacement aucun pour elles,** de la déclaration du décès à la Mairie, de la cérémonie religieuse, de l'ouverture du caveau, de l'achat de terrain, des exhumations, du transport des corps en France et à l'Etranger. Pour les transports venant de l'Etranger, chapelles ardentes provisoires pour le dépôt des corps. Sur demande, on se rend à domicile.

La Maison, dont l'existence remonte à vingt ans, possède une organisation très complète et unique dans la région pour tout ce qui concerne les cérémonies funèbres, elle a des correspondants dans tous les pays